


Guide de réponse à la commande publique




- Préambule
- Deux Rappels
- Les pièces contractuelles et les pièces indispensables à l'analyse des offres
- Les pièces pour la constitution des offres :
 - CRT, mémoire technique, BPU, DQE, et Fiches techniques
- Exemples de Cadres de Réponses Techniques



Préambule




Ce guide a pour objectif d'aider les entreprises à répondre aux marchés publics. Ces objectifs poursuivis dans le cadre des futures consultations sont confirmés comme suit :


- 
- **Faciliter la réponse aux dossiers de consultation des entreprises (DCE), permettant l'accès aux entreprises** à la commande publique au moyen des trois leviers suivants :
 - définition précise du besoin (BPU),
 - sécuriser l'équité entre les entreprises (DQE simplifié),
 - allotissement et définition adéquate des critères d'attribution (CRT filière)
 - **Intégration de la notion de circuits courts** aux futurs cahiers des charges et **rapprocher les acteurs économiques publics des acteurs du secteur agricole et agroalimentaire** (via les fiches fournisseurs)
 - **Anticipation de la loi EGALIM** au 1er janvier 2022 (50% de composantes durables dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique avec une répartition équitable sur les différentes composantes du repas) en rendant lisible l'évolution de la prestation sur les menus.
-



Deux Rappels



Durant la période de mise en concurrence le pouvoir adjudicateur (organisateur du marché), doit respecter l'égalité de traitement des candidats, ainsi les entreprises peuvent poser des questions sur la constitution des pièces du marché. Ces questions et réponses doivent être publiques (plateforme de téléchargement du marché/DCE) :

- 
- **Conformément à l'article L.2132-2 du CCP :** « *Les communications et les échanges d'informations effectués dans le cadre de la procédure de passation d'un marché sont réalisés par voie électronique, selon des modalités et sous réserve des exceptions prévues par voie réglementaire* ».

Concernant les labels, la réglementation européenne exige de la part des Pouvoirs Adjudicateurs, l'acceptation des équivalents aux différents labels, à condition que le candidat le démontre :

- **Au terme de l'article R.2111-17 du CCP :** « *Lorsque l'opérateur économique n'a pas la possibilité, pour des raisons qui ne lui sont pas imputables, d'obtenir dans les délais le label exigé ou un label équivalent qui répond aux conditions de l'article R. 2111-15, il peut prouver par tout moyen que les caractéristiques exigées par l'acheteur sont remplies* ».
-

Les pièces contractuelles et non-contractuelles indispensables à l'analyse des offres

Pièces contractuelles

AE = Acte d'Engagement

En signant cette **pièce principale** du marché, le candidat **consent à ses clauses** (au CCAP, au CCTP, et à sa propre offre).

CCAP = Cahier des Clauses Administratives Particulières

Il définit les **modalités d'exécution juridiques et financières spécifiques** du marché (financement, pénalités applicables, délais d'exécution etc.). Il est complété par le CCTP.

CCTP = Cahier des Clauses Techniques Particulières

Il fixe les **clauses techniques** du marché à partir de **spécifications techniques** exigées pour chaque denrée. Le CCTP doit être suffisamment précis pour mettre les candidats en mesure de répondre de manière adaptée à l'appel d'offres.

BPU = Bordereau des Prix Unitaires

Chaque candidat doit remplir le BPU type élaboré par l'acheteur. Ce BPU indique le **prix unitaire de chaque catégorie de denrée**.

Mémoire technique / CRT

- **Mémoire technique** : il permet à l'acheteur de **juger la qualité technique de l'offre** présentée.
- **Cadre de réponse technique (CRT)** : il **rend les offres comparables** au regard des critères de sélection fixés par l'acheteur public en proposant un cadre de réponse préétabli.

Les pièces contractuelles et non-contractuelles indispensables à l'analyse des offres

Visuel Acte d'Engagement (AE)

ACCORD - CADRE DE FOURNITURES COURANTES

ACTE D'ENGAGEMENT

Cadre réservé à l'acheteur

ACCORD - CADRE | **XXX** |

NOTIFIÉ LE | | | | / | | | | / | 2 | 0 | 2 | 0 |

A- Objet de l'accord - cadre

FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE DE ...

LOT N°15 : OVOPRODUITS BIOLOGIQUES

Appel d'offres ouvert
En application à l'article R.2161-2 et suivants du code de la commande publique

B- Identification de l'acheteur

Acheteur : ...

Adresse : Téléphone :

Télécopieur :

Signataire de l'accord-cadre :	M/MME
Personne habilitée article 130 du décret :	M/MME
Ordonnateur :	M/ME
Comptable assignataire des paiements :	M. le Trésorier Principal de ...

Décision de l'acheteur

La présente offre présentée pour le lot n°15 : Ovoproduits biologiques - est acceptée.

A **...**, le **.....**

Le représentant de l'acheteur,
...

...

Les pièces contractuelles et non-contractuelles indispensables à l'analyse des offres

Cahier des Clauses Administratives et Particulières (CCAP)

ACCORD CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

C.C.A.P.

Acheteur :

IDENTITE

FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE
DE ...

Code de la commande publique

Vu le CCAG/FCS (approuvé par l'arrêté du 19 janvier 2009)

La procédure de consultation utilisée est la suivante :

Appel d'offres ouvert l'ensemble des lots

En application à l'article R.2161-2 et suivants du code de la commande publique

SOMMAIRE

ARTICLE PREMIER : OBJET DU MARCHÉ – DISPOSITIONS GENERALES	3
1.1 Objet de l'accord-cadre à bons de commande	3
1.2 Décomposition en tranches et en lots	3
1.3 Variantes à l'initiative de l'entreprise et variantes à l'initiative de l'acheteur	4
1.3.1 Variantes à l'initiative de l'entreprise	4
1.3.2 Variantes à l'initiative de l'acheteur	4
1.4 Durée de l'accord-cadre à bons de commande – Début des prestations	4
1.5 Accord-cadre à bons de commande	4
ARTICLE 2 : PIÈCES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ	5
ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION OU DE LIVRAISON – PÉNALITÉS DE RETARD	5
3.1 Délais de base	5
3.2 Prolongation des délais	6
3.3 Pénalités de retard	6
3.4 Pénalité pour travail dissimulé	7
ARTICLE 4 : CONDITION D'EXECUTION DES PRESTATIONS	7
ARTICLE 5 : CONSTATATION DE L'EXECUTION DES PRESTATIONS	8
5.1 Vérification quantitative	8
5.2 Vérification qualitative	9
5.3 Décisions après vérification	9
ARTICLE 6 : GARANTIES DES PRESTATIONS	9
ARTICLE 7 : GARANTIES FINANCIERES	9
ARTICLE 8 : AVANCE	10
ARTICLE 9 : PRIX	10
9.1 Caractéristiques des prix pratiqués	10
9.2 Modalités de variation des prix	10
ARTICLE 10 : MODALITES DE REGLEMENT DES COMPTES	12
10.1 Acomptes et paiements partiels définitifs	12
10.2 Présentation des demandes de paiements	12
10.3 Délai global de paiement	13
ARTICLE 11 : PROTECTION DE LA MAIN D'OEUVRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL	14
ARTICLE 12 : RÉPARATION DES DOMMAGES	14
ARTICLE 13 : ASSURANCES	15
ARTICLE 14 : RESILIATION DU MARCHÉ	15
ARTICLE 15 : DROIT ET LANGUE	15
ARTICLE 16 : CLAUSES COMPLEMENTAIRES	16
ARTICLE 17 : DEROGATIONS AU C.C.A.G F.C.S.	16

Les pièces contractuelles et non-contractuelles indispensables à l'analyse des offres

Visuel Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

ACCORD CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

C.C.T.P.

Acheteur :

....
Nom
Adresse

FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE

Code de la commande publique

Vu le CCAg/FCS (approuvé par l'arrêté du 19 janvier 2009)

La procédure de consultation utilisée est la suivante :

Appel d'offres ouvert pour l'ensemble des lots
En application à l'article R.2161-2 et suivants du code de la commande publique

Sommaire

ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHÉ	5
1.1 Réglementation	6
1.2 Denrées alimentaires et aliments faisant état de présence d'OGM	9
1.3 Dispositions spécifiques aux denrées issues de l'agriculture biologique	9
1.3.1 Définition de l'agriculture biologique	9
1.3.2 Réglementation applicable	9
1.3.3 Fiche technique	9
1.4 Produits complémentaires et imprévus voire rupture de disponibilité des produits	10
ARTICLE 2 : MODALITES D'EXECUTION	11
2.1 Modalités de livraison	11
2.2 Matériel de livraison	11
2.3 Contrôle des livraisons	12
2.4 Visite fournisseurs	12
ARTICLE 3 : DEFINITIONS ET LABELS	13
3.1. Appellation d'Origine Contrôlée (A.O.C) ou Appellation d'Origine Protégée	13
3.2. Labels agricoles	13
3.3. Certification de conformité	14
3.4. Agriculture biologique	15
3.5. Qualité Haute Valeur Environnementale (HVE)	16
3.6. Pêche durable	16
3.7. Qualité environnementale	16
ARTICLE 4 : DISPOSITIONS SPECIFIQUES	17
4.1 LOTS : Légumes et fruits (ajouter les noms exactes des lots)	17
4.1.1 Qualité des produits	17
4.1.2 Le calibrage	18
4.1.3 Conditionnement et étiquetage	18
4.1.4 Pour les produits biologiques	19
4.2 LOTS : Viandes fraîches (ajouter les noms exactes des lots)	19
4.2.1 Qualité des produits	21
o Le Porc	21
o Les viandes de Bœuf	22
o Les viandes de veau	22
o Les viandes d'agneau	23
o Les viandes de volailles	23
4.2.2 Découpe et préparation	23
4.2.3 Conditionnement et étiquetage	24
4.3 LOTS : Produits laitiers et ovoproduits (ajouter les noms exactes des lots)	25

Les pièces contractuelles et non-contractuelles indispensables à l'analyse des offres

Visuels Cadre de Réponse Technique (CRT)

Nom du Pouvoir Adjudicateur	
CADRE DE REPONSE TECHNIQUE POUR LES LOTS : ...	
Le C.R.T consiste à apprécier la qualité de l'offre présentée par le candidat. Ce dernier s'attache à fournir un maximum d'information quant aux prestations demandées	
CRITERE DE LA VALEUR TECHNIQUE pondération : ... %	
Processus de prise et de suivi des commandes	REPONSE DU CANDIDAT
Présentation du processus de prise des commandes en lien avec le CCAP (moyens techniques et humains dédié...)	
Présentation du processus de suivi des commandes (retour sur les stocks, gestion des déficits temporaires de production suite aux aléas climatiques ou aux incidents techniques...)	
Qualité des denrées et étendue de la gamme	REPONSE DU CANDIDAT
Engagements du candidat quant à la politique générale relative à la maturité des fruits et légumes (respect des saisons, contrôle des fruits et légumes avant récolte, murissement, modalités de contrôles contradictoires, délai d'échange de marchandise)	
Variétés proposées : le candidat détaille les atouts des variétés proposées Calendrier de Saisonnalité/calendrier de disponibilité (à joindre en annexe du CRT)	
Présentation des moyens mis en œuvre pour assurer la qualité et la traçabilité des produits bruts : itinéraire technique et stratégie d'assolement OU chartes qualités (à joindre en annexe au CRT)	

Processus de livraison	REPONSE DU CANDIDAT
Délai de livraison en lien avec les délais maximum intégrés au CCAP	
Moyens humains et techniques dédiés à la livraison pour l'ensemble des produits (personnel, nombre et typologie de véhicules de livraison, organisation, capacité et engagement du candidat)	
Typologie de conditionnement des produits livrés (respect des conditionnements souhaités dans les BPU et dans le CCTP).	
Délai de livraison en cas d'urgence	
Part de produits en circuits-courts et organisation filière	REPONSE DU CANDIDAT
Part (en pourcentage) de produits en circuits-courts (faire une distinction, le cas échéant, entre les produits sans intermédiaire ou avec un unique intermédiaire) sur la base des produits intégrés au BPU et rôle du candidat dans la pérennité des filières agricoles : part de produits en circuits-courts : 1 intermédiaire (achats/vente) entre le producteur de produits bruts agricoles et (Nom du Pouvoir Adjudicateur).	

Les pièces contractuelles et non-contractuelles indispensables à l'analyse des offres

Pièces non-contractuelles mais indispensables pour l'analyse des offres

RC = Règlement de Consultation

C'est un **document du dossier de consultation** qui complète l'avis d'appel à la concurrence.

Il mentionne notamment :

- Les **règles de la consultation** (type de procédure de sélection, date limite de réception des offres ou des candidatures) ;
- Les éléments **essentiels du marché** (objet, durée d'exécution, allotissement éventuel) ;
- Les **critères de sélection** et leur pondération ;
- Les **documents indispensables** à fournir par les candidats et les **conditions de leur participation** (juridiques, financières, techniques).

DQE = Devis Quantitatif Estimatif

Il permet à l'acheteur de **comparer les prix** des offres et d'estimer leur montant total à partir des prix unitaires fixés par le BPU.

Il indique :

- Le **prix de chaque catégorie de denrée** en fonction de leur prix unitaire défini dans le BPU et des quantités estimées ;
- Le **montant total estimé du devis**.

Les pièces contractuelles et non-contractuelles indispensables à l'analyse des offres

Visuels Règlement de la Consultation (RC)

ACCORD CADRE DE FOURNITURES ET SERVICES

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Acheteur :

IDENTITE

Objet de la consultation :

FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE DE ...

Code de la commande publique

Vu le CCAG-FCS (approuvé par l'arrêté du 19 janvier 2009)

La procédure de consultation utilisée est la suivante :

Appel d'offres ouvert (lots 1 à ...)

En application à l'article R.2161-2 et suivants du code de la commande publique

Date et heure limites de remise des offres :

XXX

La réponse électronique est obligatoire mais aucune signature électronique n'est exigée au stade du dépôt du pli. La signature sera exigée du seul attributaire du marché.

Voir les détails dans le règlement de la consultation.

SOMMAIRE

Table des matières

ACCORD CADRE DE FOURNITURES ET SERVICES	1
Article 1 - Acheteur	3
1-1-L'acheteur	3
Article 2 - Objet de la consultation	3
2-1-Objet de l'accord-cadre	3
2-2-Procédure de passation	4
2-3-Forme de l'accord-cadre	4
Article 3 - Dispositions générales3-1-Décomposition de l'accord-cadre	5
3-1-1-Lots	5
3-1-2-Tranches	5
3-1-3-Phases	5
3-2-Durée de l'accord-cadre - délais d'exécution	5
3-3-Forme juridique de l'attributaire	5
3-4-Délai de validité des offres	5
3-5-Variantes - Prestations supplémentaires	5
3-6-Clause sociale et/ou environnementale	6
Article 4 - Dossier de consultation	6
4-1-Contenu du dossier de consultation	6
4-2-Mise à disposition du dossier de consultation par voie électronique	6
4-3-Modification de détail au dossier de consultation	6
4-4-Visite des lieux et consultation de document sur site	6
Article 5 - Présentation des propositions	7
5-1-Documents à produire	7
5-2-Compléments à apporter au cahier des clauses techniques particulières	9
5-3-Conditions d'envoi ou de remise des plis	9
5-4-Négociation	9
Article 6 - Jugement des propositions	9
Jugement des offres :	10
Article 7 - Renseignements complémentaires	12

Les pièces contractuelles et non-contractuelles indispensables à l'analyse des offres

Visuel Devis Estimatif Quantitatif (DQE)


Références produits	Désignation	Prix au KG/L	Quantités estimées sur 4 ans (KG/L)	Total HT
3.5	CAROTTE (variété précoce : Rothild) ou équivalente)		28954	
3.6	CELERI RAVE		3560	
3.8	CHOU ROUGE 1,2 à 1,6 KG		1400	
3.10	CHOU BLANC 1,2 à 1,6 KG		2380	
3.16	NAVET VIOLET ROND 150/250		1000	
3.17	OIGNONS JAUNE > 70 mm		13348	
3.18	POIREAUX 30/40		4172	
3.19	POMME DE TERRE conso 50mm (variété : Allians ou équivalente)		79988	
3.20	POMME DE TERRE farineuse		64160	
			TOTAL	
				A ... , Le Vu pour être annexé au marché n° en date du



Cadres de Réponses Techniques



Les CRT ou CMT (cadre de mémoire technique) :



La réponse aux marchés publics est rendue complexe par la difficulté, pour les opérateurs économiques de petite taille, d'identifier les attentes des acheteurs publics. Par conséquent, il a été décidé par certains établissements publics des **cadres de réponse techniques imposés**, propres à chacun des lots et par filière. A contrario, les établissements qui ont fait le choix d'un cadre de mémoire technique, les entreprises ont pour obligation de préparer un mémoire technique et devront respecter le cadre (les points exigés) dans leur mémoire technique.

Suite aux résultats du sourcing, **les CRT reprennent les caractéristiques des entreprises à l'échelle du marché Européen** (réf fiches fournisseurs). Pour rappel, les caractéristiques sélectionnées ne sont pas de nature à restreindre la concurrence mais à faciliter l'accès à toutes les entreprises aux marchés.

Ainsi ces canevas sont spécifiques à la denrée alimentaire achetée. **Pour exemple, le cadre de réponse technique dédié aux viandes bovines intègre la valorisation des exploitations de type herbagère**, ayant pour avantage d'utiliser des ressources présentes sur les exploitations agricoles les plus vertueuses pour l'environnement. Ainsi, un élevage bénéficiant d'un bilan fourrager autonome ou présentant un chargement UGB/ha faible permet de favoriser le puits carbone des pâturages, valoriser des races peu gourmandes en concentrés (tourteaux très exigeants en matières premières), valoriser des terres parfois non-mécanisables, et est caractéristique d'un élevage extensif propre au modèle familial européen.

CRT Filière Viande

Exemples d'éléments de réponses techniques attendus

Processus de prise et de suivi des commandes	REPONSE DU CANDIDAT
Présentation du processus de prise des commandes en lien avec le CCAP (moyens techniques et humains dédiés, ...)	Moyens techniques : courriel, par téléphone, en ligne, par fax, horaires Humains : référent, personnes disponibles, les horaires Organisation interne : gestion des prises de commandes
Présentation du processus de suivi des commandes (retour sur les stocks, gestion des déficits temporaires de production suite aux aléas climatiques ou aux incidents techniques, produits non conformes, ...)	Organisation interne : gestion du parcours du produit avant livraison Gestion des stocks et des ruptures : gestion des palettes, gestion des aléas climatiques et des produits non-conformes Proposition en cas de produit manquant ou non-conforme et suivi des réclamations

CRT Filière Viande

Exemples d'éléments de réponses techniques attendus

Qualité et étendue de la gamme	REPONSE DU CANDIDAT
<p>Présentation des moyens mis en œuvre pour assurer la qualité et la traçabilité des produits (présentation des races et souches proposées, catégorie de l'animal, classement de la carcasse, lieux de naissance, d'élevage, abattage et atelier de découpe, jours de maturation) et organisation avec les producteurs</p>	<p>Races : pourquoi ce choix, les atouts des races élevées Catégories des animaux : pourquoi ce choix, jours d'élevage Classement carcasse et état d'engraissement : Jours de maturation Organisation avec les éleveurs : de la ferme à la découpe de la viande</p>
<p>Bien-être animal (pâturages et stabulation) : issus d'exploitations de type herbagère pour les élevages bovins et ovins , issus d'exploitation bâtiment d'élevage type air paillé ou sciure de bois pour les élevages de porcins et élevage plein air pour les élevages de volailles OU charte bien-être animal regroupant les informations ci-dessus pour les intermédiaires (à joindre en annexe au CRT)</p>	<p>Bien-être animal : stabulations et gestion des pâturages ou des espaces plein air. Il est important de justifier la surface par animal et de détailler les démarches respectueuses pour le bien-être animal et l'environnement.</p> <p>Pour un abattoir ou distributeur : charte reprenant les informations sur les bâtiments d'élevage, surface par animal et le transport.</p>

CRT Filière Viande

Exemples d'éléments de réponses techniques attendus

<p>Rations alimentaires des animaux (détail des rations estivales et hivernales, rappel part de l'autoconsommation dans le bilan fourrager, remise ou finition des animaux avant abattage) OU politique achats des animaux sur pied pour les intermédiaires (charte qualité, rations alimentaires, état d'engraissement et qualité, etc.)</p>	<p>Détail des rations des animaux : Hivernale Estivale</p> <p>Autoconsommation et bilan fourrager : si les aliments sont majoritairement produits sur l'exploitation ou à proximité (sur une autre exploitation), OU Si je suis un abattoir ou un distributeur : la politiques achats des animaux et les rations alimentaires (charte qualité)</p>
<p>Description du système de garantie des mesures d'hygiène et de sécurité des aliments d'origines animales (communication agrément CEE ou agrément sanitaire obligatoire)</p>	<p>Démarche HACCP, la transmission des agréments existants, et les moyens mis en œuvre pour l'hygiène et la traçabilité</p>
<p>Etendue de la gamme appréciée en fonction du nombre de références du candidat (sur la base du bordereau des prix unitaires -BPU- transmis au sein du dossier de consultation des entreprises -DCE)</p>	<p>Note calculée en fonction du nombre de lignes remplies dans les BPU</p>
<p>Fiche technique : respect des mentions minimales exigées dans le CCTP (variétés, labels, logo, etc.).</p>	<p>Transmission des fiches techniques demandées et respect des exigences de transparence et de qualité</p>
<p>Modalités de communication des prix (sur la base des modalités précisées dans le CCAP)</p>	<p>Soit annuel, soit au trimestre et par courriel ou courrier, les candidats doivent aussi expliquer la méthode de calcul pour la mise à jour des produits.</p>

CRT Filière Viande

Exemples d'éléments de réponses techniques attendus

Processus de livraison	REPONSE DU CANDIDAT
Délai de livraison en lien avec les délais maximum intégrés au CCAP	A exprimer à Jour A pour Jour B/C/D etc. (livraison)
Moyens humains et techniques dédiés à la livraison pour l'ensemble des produits (personnel, nombre et typologie de véhicules de livraison, organisation, capacité et engagement du candidat)	<p>Moyens humains : chauffeurs salariés ou non du candidat</p> <p>Moyens techniques : flotte du candidat ou prestataire, nombre de camions, normes Euro, carburants ou électriques,</p> <p>Entrepôt : regroupement palette et gestion de la livraison</p>
Typologie de conditionnement des produits livrés (respect des conditionnements souhaités dans les BPU et dans le CCTP).	Conditionnement exigés et recyclables et gestion des palettes (reprise ou pas)
Délai de livraison en cas d'urgence	En cas de produits non-conformes ou en rupture ou sur demande du Pouvoir Adjudicateur, exprimer les heures ou Jour.

CRT Filière Viande

Exemples d'éléments de réponses techniques attendus

Part de produits en circuits-courts	REPONSE DU CANDIDAT
<p>Part (en pourcentage) de produits en circuits-courts (faire une distinction, le cas échéant, entre les produits sans intermédiaire ou avec un unique intermédiaire) sur la base des produits intégrés au BPU et rôle du candidat dans la pérennité des filières agricoles : part de produits en circuits-courts : 1 intermédiaire (achat/revente) entre le producteur de produits bruts agricoles et (Nom du Pouvoir Adjudicateur)</p>	<p>Il est attendu :</p> <p>Circuit court : % de produits dans le BPU (pas d'intermédiaire et 1 intermédiaire) Circuit de commercialisation des produits : schéma ou explication simple du parcours des produits.</p> <p>Rôle du candidat dans la pérennité des filières agricoles : impacts du candidat et organisation avec les producteurs (organisation des commandes, prix payés aux producteurs), création et soutien pour les emplois, et mis en place de charte ou non. Attention, les éléments doivent avoir un rapport direct avec les produits proposés.</p>

CRT Filière Fruits et Légumes

Exemples d'éléments de réponses techniques attendus

Processus de prise et de suivi des commandes	REPONSE DU CANDIDAT
Présentation du processus de prise des commandes en lien avec le CCAP (moyens techniques et humains dédiés, ...)	Moyens techniques : courriel, par téléphone, en ligne, par fax, horaires Humains : référent, personnes disponibles, les horaires Organisation interne : gestion des prises de commandes
Présentation du processus de suivi des commandes (retour sur les stocks, gestion des déficits temporaires de production suite aux aléas climatiques ou aux incidents techniques, produits non conformes, ...)	Organisation interne : gestion du parcours du produit avant livraison Gestion des stocks et des ruptures : gestion des palettes, gestion des aléas climatiques et des produits non-conformes. Proposition en cas de produit manquant ou non-conforme et suivi des réclamations

CRT Filière Fruits et Légumes

Exemples d'éléments de réponses techniques attendus

<p>Engagements du candidat quant à la politique générale relative à la maturité des fruits et légumes (respect des saisons, contrôle des fruits et légumes avant récolte, mûrisserie, modalités de contrôles contradictoires, délai d'échange de marchandise)</p>	<p>Les contrôles du taux de sucre, les zones où les candidats font mûrir les derniers fruits avant livraison. L'organisation mise en œuvre pour assurer des produits mûrs. Présentation des zones de stockage.</p>
<p>Variétés proposées : le candidat détaille les atouts des variétés proposées Calendrier de saisonnalité/calendrier de disponibilité (à joindre en annexe du CRT)</p>	<p>Variétés : précoce, tardive, etc. Les atouts et le choix de ces variétés pour le marché. Le candidat est invité à transmettre en annexe le calendrier de disponibilité (grâce aux variétés) et de saisonnalité.</p>
<p>Présentation des moyens mis en œuvre pour assurer la qualité et la traçabilité des produits bruts : itinéraire technique et stratégie d'assolement OU chartes qualités (à joindre en annexe du CRT)</p>	<p>Pour les producteurs : semis, travaux du sol (faux semis), CIPAN ou couverts, La stratégie d'assolement, Les besoins en anticipation Pour les distributeurs : la charte qualité qui regroupe les exigences de production pour les produits proposés</p>

CRT Filière Fruits et Légumes

Exemples d'éléments de réponses techniques attendus

Engagement général sur les délais entre la cueillette/récolte et la livraison sur les sites (fraicheur des produits)	A exprimer à Jour A pour Jour B/C/D etc. (livraison) et détailler l'organisation et les moyens mis en œuvre pour assurer la fraicheur des produits.
Etendue de la gamme appréciée en fonction du nombre de références du candidat (sur la base du bordereau des prix unitaires -BPU- transmis au sein du dossier de consultation des entreprises -DCE)	Note calculée en fonction du nombre de lignes remplies dans les BPU
Fiche technique : respect des mentions minimales exigées dans le CCTP (variétés, labels, logo, etc.).	Transmission des fiches techniques demandées et respect des exigences de transparence et de qualité
Modalités de communication des prix (sur la base des modalités précisées dans le CCAP)	Soit annuel, soit au trimestre et par courriel ou courrier, les candidats doivent aussi expliquer la méthode de calcul pour la mise à jour des produits.

CRT Filière Fruits et Légumes

Exemples d'éléments de réponses techniques attendus

Processus de livraison	REPONSE DU CANDIDAT
Délai de livraison en lien avec les délais maximum intégrés au CCAP	A exprimer à Jour A pour Jour B/C/D etc. (livraison)
Moyens humains et techniques dédiés à la livraison pour l'ensemble des produits (personnel, nombre et typologie de véhicules de livraison, organisation, capacité et engagement du candidat)	<p>Moyens humains : chauffeurs salariés ou non du candidat</p> <p>Moyens techniques : flotte du candidat ou prestataire, nombre de camions, normes Euro, carburants ou électriques</p> <p>Entrepôt : regroupement palette et gestion de la livraison</p>
Typologie de conditionnement des produits livrés (respect des conditionnements souhaités dans les BPU et dans le CCTP).	Conditionnements exigés et recyclables et gestion des palettes (reprise ou pas)
Délai de livraison en cas d'urgence	En cas de produits non-conformes ou en rupture ou sur demande du Pouvoir Adjudicateur, exprimer les heures ou Jour.

CRT Filière Fruits et Légumes

Exemples d'éléments de réponses techniques attendus

Part de produits en circuits-courts	REPONSE DU CANDIDAT
<p>Part (en pourcentage) de produits en circuits-courts (faire une distinction, le cas échéant, entre les produits sans intermédiaire ou avec un unique intermédiaire) sur la base des produits intégrés au BPU et rôle du candidat dans la pérennité des filières agricoles : part de produits en circuits-courts : 1 intermédiaire (achat/revente) entre le producteur de produits bruts agricoles et (Nom du Pouvoir Adjudicateur)</p>	<p>Il est attendu :</p> <p>Circuit court : % de produits dans le BPU (sans intermédiaire et 1 intermédiaire) Circuit de commercialisation des produits : schéma ou explication simple du parcours des produits.</p> <p>Rôle du candidat dans la pérennité des filières agricoles : impacts du candidat et organisation avec les arboriculteurs et maraichers (organisation des commandes, prix payés aux producteurs), création et soutien pour les emplois, et mise en place de charte ou non. Attention, les éléments doivent avoir un rapport direct avec les produits proposés.</p>

CRT Filière lait

Exemples d'éléments de réponses techniques attendus

Processus de prise et de suivi des commandes	REPONSE DU CANDIDAT
Présentation du processus de prise des commandes en lien avec le CCAP (moyens techniques et humains dédiés, ...)	Moyens techniques : courriel, par téléphone, en ligne, par fax, horaires Humains : référent, personnes disponibles, les horaires Organisation interne : gestion des prises de commandes
Présentation du processus de suivi des commandes (retour sur les stocks, gestion des déficits temporaires de production suite aux aléas climatiques ou aux incidents techniques, produits non conformes, ...)	Organisation interne : gestion du parcours du produit avant livraison Gestion des stocks et des ruptures : gestion des palettes, gestion des aléas climatiques et des produits non-conformes. Proposition en cas de produit manquant ou non-conforme et suivi des réclamations

CRT Filière lait

Exemples d'éléments de réponses techniques attendus

Qualité et étendue de la gamme	REPONSE DU CANDIDAT
Présentation des moyens mis en œuvre pour assurer la qualité et la traçabilité des produits (races et valeur génétique des races et leur impact sur la qualité des produits, Taux Protéique et Taux Butyreux/L et matière utile du lait, organisation avec les producteurs)	<p>Races : pourquoi ce choix, les atouts des races élevées</p> <p>Taux butyreux et protéique/matière utile du lait : qualité du lait, organisation des contrôles laitier</p>
Bien-être animal (pâturages et stabulation) : issus d'exploitations de type herbagère pour les élevages bovins et ovins (bilan fourrager majoritairement issu de l'exploitation) OU charte bien-être animal regroupant les informations ci-dessus pour les intermédiaires (à joindre en annexe au CRT)	<p>Bien-être animal : stabulations et gestion des pâturages ou des espaces plein air. Il est important de justifier la surface par animaux et de détailler les démarches respectueuses pour le bien-être animal et l'environnement.</p> <p>Pour un distributeur : charte reprenant les informations sur les bâtiments d'élevage, surface par animaux et le nombre d'exploitations agricoles</p>
Rations alimentaires des animaux (détail et atouts des rations estivales et hivernales, rappel part de l'autoconsommation dans le bilan fourrager, part de fourrages secs, humides et verts) OU charte qualité pour les intermédiaires regroupant les informations demandées ci-dessus	<p>Détail des rations des animaux :</p> <p>Hivernale</p> <p>Estivale</p> <p>Autoconsommation et bilan fourrager : si les aliments sont majoritairement produits sur l'exploitation ou à proximité (sur une autre exploitation),</p> <p>OU</p> <p>Si je suis un abattoir ou un distributeur : la politique d'achat des animaux et les rations alimentaires (charte qualité)</p>

CRT Filière lait

Exemples d'éléments de réponses techniques attendus

Description du système de garantie des mesures d'hygiène et de sécurité des aliments d'origines animales (communication agrément CEE ou agrément sanitaire obligatoire)	Démarche HACCP, la transmission des agréments existants, et les moyens mis en œuvre pour l'hygiène et la traçabilité
Etendue de la gamme appréciée en fonction du nombre de références du candidat (sur la base du bordereau des prix unitaires -BPU- transmis au sein du dossier de consultation des entreprises -DCE-)	Note calculée en fonction du nombre de lignes remplies dans les BPU
Fiche technique : respect des mentions minimales exigées dans le CCTP (variétés, labels, logo, etc.).	Transmission des fiches techniques demandées et respect des exigences de transparence et de qualité
Modalités de communication des prix (sur la base des modalités précisées dans le CCAP)	Soit annuel, soit au trimestre et par courriel ou courrier, les candidats doivent aussi expliquer la méthode de calcul pour la mise à jour des produits.

CRT Filière lait

Exemples d'éléments de réponses techniques attendus

Processus de livraison	REPONSE DU CANDIDAT
Délai de livraison en lien avec les délais maximum intégrés au CCAP	A exprimer à Jour A pour Jour B/C/D etc. (livraison)
Moyens humains et techniques dédiés à la livraison pour l'ensemble des produits (personnel, nombre et typologie de véhicules de livraison, organisation, capacité et engagement du candidat)	Moyens humains : chauffeurs salariés ou non du candidat Moyens techniques : flotte du candidat ou prestataire, nombre de camions, normes Euro, carburants ou électriques Entrepôt : regroupement palette et gestion de la livraison
Typologie de conditionnement des produits livrés (respect des conditionnements souhaités dans les BPU et dans le CCTP)	Conditionnements exigés et recyclables et gestion des palettes (reprise ou pas)
Délai de livraison en cas d'urgence	En cas de produits non-conformes ou en rupture ou sur demande du Pouvoir Adjudicateur, exprimer les heures ou Jour.

CRT Filière lait

Exemples d'éléments de réponses techniques attendus

Part de produits en circuits-courts	REPONSE DU CANDIDAT
<p>Part (en pourcentage) de produits en circuits-courts (faire une distinction, le cas échéant, entre les produits sans intermédiaire ou avec un unique intermédiaire) sur la base des produits intégrés au BPU et rôle du candidat dans la pérennité des filières agricoles : part de produits en circuits-courts : 1 intermédiaire (achat/revente) entre le producteur de produits bruts agricoles et (Nom du Pouvoir Adjudicateur)</p>	<p>Il est attendu :</p> <p>Circuit court : % de produits dans le BPU (sans intermédiaire et 1 intermédiaire) Circuit de commercialisation des produits : schéma ou explication simple du parcours des produits.</p> <p>Rôle du candidat dans la pérennité des filières agricoles : impacts du candidat et organisation avec les éleveurs (organisation des commandes, prix payés aux producteurs), création et soutien pour les emplois, et mise en place de charte ou non. Attention, les éléments doivent avoir un rapport direct avec les produits proposés.</p>

CRT Filière céréales et légumineuses

Exemples d'éléments de réponses techniques attendus

Processus de prise et de suivi des commandes	REPONSE DU CANDIDAT
Présentation du processus de prise des commandes en lien avec le CCAP (moyens techniques et humains dédiés, ...)	Moyens techniques : courriel, par téléphone, en ligne, par fax, horaires Humains : référent, personnes disponibles, les horaires Organisation interne : gestion des prises de commandes
Présentation du processus de suivi des commandes (retour sur les stocks, gestion des déficits temporaires de production suite aux aléas climatiques ou aux incidents techniques, produit non conformes, ...)	Organisation interne : gestion du parcours du produit avant livraison Gestion des stocks et des ruptures : gestion des palettes, gestion des aléas climatiques et des produits non-conformes. Proposition en cas de produit manquant ou non-conforme et suivi des réclamations

CRT Filière céréales et légumineuses

Exemples d'éléments de réponses techniques attendus

Qualité et étendue de la gamme	REPONSE DU CANDIDAT
Présentation des moyens mis en œuvre pour assurer la traçabilité des produits (charte qualité à joindre en annexe du CRT)	Il est attendu de la part des candidats une présentation des critères de traçabilité (points de contrôle, mélanges, nombre d'exploitations agricoles, traçabilité jusqu'au producteur, etc.)
Variétés proposées (atouts) ET politique de taux de produits entiers/bruts (% de maigre, % de fruit, % de céréales) dans la préparation des produits pour les intermédiaires ET pour les féculents, légumineuses et céréales (atouts nutritionnels et impacts sur l'environnement)	<p>Variétés : précoce, tardive, etc. Les atouts et le choix de ces variétés pour le marché.</p> <p>Le candidat est invité à détailler sa politique concernant le pourcentage de produits entiers/brut dans la préparation des produits (produits végétariens). Le candidat doit indiquer également le pourcentage de présence d'eau dans les produits.</p> <p>Il est demandé également les atouts nutritionnels et les impacts des produits sur l'environnement (les légumineuses et l'azote).</p>
Politiques achats : grille d'évaluation pour la sélection des produits (engagements sur la qualité) et démarche de développement durable en lien avec les produits (engagements du candidat)	Il est attendu de la part des candidats une présentation des critères de sélection des produits (taux protéique, tenue après cuisson, mois de conservation après récolte, etc.).

CRT Filière céréales et légumineuses

Exemples d'éléments de réponses techniques attendus

Description du système de garantie des mesures d'hygiène et de sécurité des aliments d'origines animales (communication agrément CEE ou agrément sanitaire obligatoire)	Démarche HACCP, la transmission des agréments existants, et les moyens mis en œuvre pour l'hygiène et la traçabilité
Etendue de la gamme appréciée en fonction du nombre de références du candidat (sur la base du bordereau des prix unitaires -BPU- transmis au sein du dossier de consultation des entreprises -DCE)	Note calculée en fonction du nombre de lignes remplies dans les BPU
Fiche technique : respect des mentions minimales exigées dans le CCTP (variétés, labels, logo, etc.).	Transmission des fiches techniques demandées et respect des exigences de transparence et de qualité
Modalités de communication des prix (sur la base des modalités précisées dans le CCAP)	Soit annuel, soit au trimestre et par courriel ou courrier, les candidats doivent aussi expliquer la méthode de calcul pour la mise à jour des produits.

CRT Filière céréales et légumineuses

Exemples d'éléments de réponses techniques attendus

Processus de livraison	REPONSE DU CANDIDAT
Délai de livraison en lien avec les délais maximum intégrés au CCAP	A exprimer à Jour A pour Jour B/C/D etc. (livraison)
Moyens humains et techniques dédiés à la livraison pour l'ensemble des produits (personnel, nombre et typologie de véhicules de livraison, organisation, capacité et engagement du candidat)	Moyens humains : chauffeurs salariés ou non du candidat Moyens techniques : flotte du candidat ou prestataire, nombre de camions, normes Euro, carburants ou électriques, Entrepôt : regroupement palette et gestion de la livraison
Typologie de conditionnement des produits livrés (respect des conditionnements souhaités dans les BPU et dans le CCTP).	Conditionnements exigés et recyclables et gestion des palettes (reprise ou pas)
Délai de livraison en cas d'urgence	En cas de produits non-conformes ou en rupture ou sur demande du Pouvoir Adjudicateur, exprimer les heures ou Jour.

CRT Filière céréales et légumineuses

Exemples d'éléments de réponses techniques attendus

Part de produits en circuits-courts	REPONSE DU CANDIDAT
<p>Part (en pourcentage) de produits en circuits-courts (faire une distinction, le cas échéant, entre les produits sans intermédiaire ou avec un unique intermédiaire) sur la base des produits intégrés au BPU et rôle du candidat dans la pérennité des filières agricoles : part de produits en circuits-courts : 1 intermédiaire (achat/revente) entre le producteur de produits bruts agricoles et (Nom du Pouvoir Adjudicateur)</p>	<p>Il est attendu :</p> <p>Circuit court : % de produits dans le BPU (sans intermédiaire et 1 intermédiaire) Circuit de commercialisation des produits : schéma ou explication simple du parcours des produits.</p> <p>Rôle du candidat dans la pérennité des filières agricoles : impacts du candidat et organisation avec les cultivateurs (organisation des commandes, prix payés aux producteurs), création et soutien pour les emplois, et mise en place de charte ou non. Attention, les éléments doivent avoir un rapport direct avec les produits proposés.</p>